

## maquette RAP v3.7

Pièce jointe à la circulaire « RAP » de février 2007

*Cette maquette du RAP est réalisée à partir des éléments PLF2007 du programme Sport (et de la mission agriculture).  
Les valeurs chiffrées et les textes ne sont qu'illustratifs de l'image de la présentation finale, les totaux ne sont pas toujours  
les bons, ni même les ordres de grandeur de certains chiffres.*

*Seuls les chiffres 2005 disponibles seront mentionnés. (Les RAP2007 auront tout le détail sur 2006)*

*La mise en forme n'est pas encore finalisée.*

*L'enjeu est de présenter globalement ce que les programmes ont à préparer et ce que sera le contenu des futurs RAP.*

Les textes sur fond « paille » et signalés en marge  
et éléments soulignés sont ceux que le programme devra renseigner pour son RAP.

*En vert, gras et italique, les explications de méthode (qui seront supprimées des documents)*

## NOTE EXPLICATIVE

---

### À rédiger par la DB

FDC	: fonds de concours
ADP	: attributions de produits
LFI	: loi de finances initiale
LFR	: loi de finances rectificative
AE	:
CP	:
ETPT	: équivalent temps plein travaillé
y.c.	: y compris

**Sport, jeunesse et vie associative**

Mission | RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS

**RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS PAR PROGRAMME****Avertissement**Est rappelé le .... **expliquer les écarts entre les 2 premières colonnes à rédiger par DGCP + DB**

La colonne « Répartition indicative par programme du plafond ministériel d'emplois (en ETPT) » est renseignée de la façon suivante :

- la prévision en emplois du programme correspond au total indicatif des ETPT par programme figurant dans le PAP 2006 (rubrique « récapitulation des crédits et des emplois par programme) ;
- l'exécution en emplois du programme correspond à la consommation des ETPT du programme pour l'année 2006 sur le périmètre de gestion du ministère (c'est-à-dire après transferts de gestion éventuels). Se reporter à l'annexe n°4 de la circulaire RAP.

Programme / Ministre intéressé Crédits	Autorisations d'engagement Loi de règlement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Répartition indicative par programme du plafond ministériel d'emplois (en ETPT)
<b>Gestion durable de l'agriculture, de la pêche et développement rural</b> Ministre de l'agriculture et de la pêche				
Exécution	693 801 280	1 505 792 202	231 489 320 552	997 579
Prévision		1 005 792 202	489 320 552	145 579
<i>Dont crédits de LFI (hors FDC et ADP)</i>		1 000 000 000	400 000 000	
<i>Dont ouvertures / annulations (y.c. FDC et ADP)</i>		5 792 202	89 320 552	
<b>Valorisation des produits, orientation et régulation des marchés</b> Ministre de l'agriculture et de la pêche				
Exécution	693 801 280	1 505 792 202	231 489 320 552	997 579
Prévision		1 005 792 202	489 320 552	145 579
<i>Dont crédits de LFI (hors FDC et ADP)</i>		1 000 000 000	400 000 000	
<i>Dont ouvertures / annulations (y.c. FDC et ADP)</i>		5 792 202	89 320 552	
<b>Forêt</b> Ministre de l'agriculture et de la pêche				
Exécution	693 801 280	1 505 792 202	231 489 320 552	997 579
Prévision		1 005 792 202	489 320 552	145 579
<i>Dont crédits de LFI (hors FDC et ADP)</i>		1 000 000 000	400 000 000	
<i>Dont ouvertures / annulations (y.c. FDC et ADP)</i>		5 792 202	89 320 552	
<b>Totaux d'exécution</b>	<b>4 800 000 000</b>	<b>5 500 000 000</b>	<b>6 000 000 000</b>	<b>4 821</b>
<b>Totaux de prévision</b>		<b>473 646 843</b>	<b>441 149 514</b>	<b>4 821</b>

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Exécution 2005	Exécution 2006	Exécution 2005	Exécution 2006
<b>154 Gestion durable de l'agriculture, de la pêche et développement rural</b>	2 365 104 875	2 365 104 875	1 457 493 573	1 457 493 573
01 Soutien aux territoires et aux acteurs ruraux	33 821 142	33 821 142	42 267 942	42 267 942
02 Politique du cheval	48 378 956	48 378 956	48 378 956	48 378 956
03 Appui au renouvellement des exploitations agricoles	562 222 439	562 222 439	227 514 922	227 514 922
04 Modernisation des exploitations et maîtrise des pollutions	496 701 532	496 701 532	138 480 839	138 480 839
05 Mesures agro-environnementales et territoriales	715 548 759	715 548 759	492 418 867	492 418 867
06 Gestion durable des pêches maritimes et de l'aquaculture	31 846 006	31 846 006	31 846 006	31 846 006
07 Mise en oeuvre des politiques de l'agriculture et du développement rural, de valorisation des produits et orientation des marchés et de la forêt	476 586 041	476 586 041	476 586 041	476 586 041
<b>227 Valorisation des produits, orientation et régulation des marchés</b>	1 188 290 284	1 188 290 284	738 431 024	738 431 024
01 Adaptation des filières à l'évolution des marchés	801 153 229	801 153 229	483 017 209	483 017 209
02 Gestion des aléas de production	174 582 933	174 582 933	59 818 276	59 818 276
03 Promotion à l'international des produits et du modèle agroalimentaire français	51 376 944	51 376 944	34 418 361	34 418 361
04 Gestion des aides nationales et communautaires	161 177 178	161 177 178	161 177 178	161 177 178

**Sport, jeunesse et vie associative**

Mission | RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS

**PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR PROGRAMME ET TITRE**

Numéro et intitulé du programme et du titre	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Exécution 2005	Exécution 2006	Exécution 2005	Exécution 2006
<b>154 / Gestion durable de l'agriculture, de la pêche et développement rural</b>	2 365 104 875	3 280 000	1 457 493 573	3 280 000
Titre 2. Dépenses de personnel	383 061 004	30 000	383 061 004	30 000
Autres dépenses :	1 982 043 871	3 250 000	1 074 432 569	3 250 000
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	112 502 837	3 250 000	112 802 837	3 250 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	4 297 000		4 296 000	
Titre 6. Dépenses d'intervention	1 865 244 034		957 333 732	
<b>227 Valorisation des produits, orientation et régulation des marchés</b>	1 188 290 284		738 431 024	
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	177 083 316		177 083 316	
Titre 6. Dépenses d'intervention	1 011 206 968		561 347 708	
<b>149 / Forêt</b>	292 951 369	2 350 000	301 789 345	2 350 000
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	195 943 811		195 750 234	
Titre 5. Dépenses d'investissement	4 815 150	350 000	4 810 837	350 000
Titre 6. Dépenses d'intervention	92 192 408	2 000 000	101 228 274	2 000 000
<b>215 / Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture</b>	460 954 479	2 605 006	431 416 980	2 605 006
Titre 2. Dépenses de personnel	336 206 421	4 000	336 206 421	4 000
Autres dépenses :	124 748 058	2 601 006	95 210 559	2 601 006
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	87 342 338	2 601 006	74 045 270	2 601 006
Titre 5. Dépenses d'investissement	36 020 067		19 779 636	
Titre 6. Dépenses d'intervention	1 385 653		1 385 653	
<b>Totaux pour la mission</b>	<b>4 307 301 007</b>	<b>8 235 006</b>	<b>2 929 130 922</b>	<b>8 235 006</b>
Dont :				
Titre 2. Dépenses de personnel	719 267 425	34 000	719 267 425	34 000
Autres dépenses :	<b>3 588 033 582</b>	<b>8 201 006</b>	<b>2 209 863 497</b>	<b>8 201 006</b>
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	572 872 302	5 851 006	559 681 657	5 851 006
Titre 5. Dépenses d'investissement	45 132 217	350 000	28 886 473	350 000
Titre 6. Dépenses d'intervention	2 970 029 063	2 000 000	1 621 295 367	2 000 000

## PROGRAMME 219

**SPORT**

MINISTRE CONCERNÉ : JEAN-FRANCOIS LAMOUR, MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	6
Présentation des crédits du programme et des dépenses fiscales associées	8
Rappel de la présentation du programme et des actions	12
Objectifs et indicateurs de performance	14
Justification au premier euro	19
Opérateurs	27
Analyse des coûts du programme et des actions	29

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Dominique LAURENT<sup>1</sup> à modifier si le titulaire a changé

Directrice des sports

Responsable du programme n° 219 : Sport

- *Synthèse de l'analyse des résultats (et/ou écarts) du programme, à la lumière des événements majeurs de 2006*
- *Appréciation globale de la performance du programme et de son évolution en 2006*
- *cela va-t-il dans le bon sens ? y a-t-il signe d'un problème ? que prévoir pour y remédier ?*
- *Pistes d'orientation (pour faire le lien avec les orientations stratégiques du PAP2008)*

Les conclusions des États généraux du sport le 8 décembre 2002, qui avaient rassemblé les acteurs du sport, ont permis au ministère d'établir un constat partagé sur le sport et d'en dégager une stratégie. Au plan de la pratique sportive, constat a été fait d'une croissance modérée des licences (1% en moyenne depuis 1987) mais néanmoins supérieure à celle de la population, de l'émergence de pratiques de loisirs concurrentielles au sport, de la difficulté de fidéliser les adolescents dans certains sports, de la proportion encore faible des jeunes filles et des femmes dans les licences sportives, bien qu'en augmentation plus rapide que celle des hommes, ainsi que de leur (trop) faible part s'agissant de l'accès aux responsabilités. L'évolution de la démographie (vieillesse de la population) et de la répartition territoriale de la population (croissance urbaine et périurbaine) modifient, par ailleurs, des attentes quant à la nature et la localisation des équipements sportifs. Nos concitoyens souhaitent, en outre, que les structures d'accueil apportent une compétence technique et des garanties d'hygiène et de sécurité. L'organisation des pratiques sportives, sous l'impulsion des dirigeants sportifs et des bénévoles, suscite un besoin structurel en encadrement professionnel qualifié ; le sport est, de plus, porteur d'emplois – au-delà de la dimension de l'encadrement des pratiques – dans divers secteurs (construction, fonctionnement des équipements, matériels et vêtements,...).

La concurrence internationale toujours plus forte dans le domaine du sport de haut niveau et les enjeux financiers qui en découlent, induisent des contraintes de préparation qui peuvent entraîner des comportements déviants au plan de l'éthique (violence), de la santé (dopage). Elles rendent, par ailleurs, difficile la poursuite d'études nécessaires à l'exercice d'un métier après la carrière sportive, d'autant plus que la réussite dans les plus grandes compétitions internationales ne concerne, en définitive, qu'une partie limitée des sportifs de haut niveau.

La stratégie du programme « Sport » repose sur une finalité unique : promouvoir, dans un cadre sécurisé et de qualité, la pratique physique et sportive à tout niveau, ainsi que les valeurs qu'elle véhicule (sens de l'hygiène corporelle, de l'effort, du progrès, du respect de l'autre, apprentissage des règles collectives, renforcement du lien social, universalité...). Toutefois, cette unité stratégique ne peut se traduire efficacement qu'en étant déclinée en une multiplicité d'actions, puisque les publics qui ont vocation à pratiquer le sport (soit la quasi-totalité du corps social) recèlent en eux-mêmes une très grande diversité.

A condition de déployer tout un spectre d'actions adaptées aux différentes catégories de publics – et, en tant que de besoin, de territoires –, l'État pourra alors tirer de l'encouragement à la pratique sportive des bénéfices nombreux qui dépassent, d'ailleurs, très largement, le seul domaine du sport : rayonnement international de la France (à travers le soutien au sport de haut niveau), égalité des citoyens devant l'accès au sport, prévention des risques sanitaires grâce à une pratique sportive adaptée et sécurisée (par la promotion du sport pour le plus grand nombre), intégration sociale (par des efforts particuliers en faveur des publics socialement défavorisés ou des personnes handicapées), émancipation féminine (par des actions ciblées en faveur des jeunes filles et femmes, notamment celles résidant dans les quartiers dits « sensibles »), aménagement harmonieux du territoire, création d'emplois qualifiés rémunérés et déclarés.

<sup>1</sup> *Commentaires facultatifs en cas de changements de responsable ou d'évolution de l'organisation*

Prénom NOM a eu la responsabilité du programme jusqu'à telle date....

**RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE****■ OBJECTIF 1 : Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics cible**

- INDICATEUR 1.1 : Nombre de licences délivrées par les fédérations sportives
- INDICATEUR 1.2 : Montants affectés par le MJSVA à des actions en direction des « publics cible » rapportés au montant total des aides attribuées par le ministère
- INDICATEUR 1.3 : Nombre de licences féminines/nombre total de licences délivrées par les fédérations sportives
- INDICATEUR 1.4 : Nombre de licences dans les quartiers sensibles par rapport à la moyenne nationale

**■ OBJECTIF 2 : Promouvoir la rigueur financière et l'efficacité des fédérations sportives**

- INDICATEUR 2.1 : Nombre de fédérations sportives présentant une situation financière fragile ou dégradée
- INDICATEUR 2.2 : Taux d'autofinancement des fédérations sportives

**■ OBJECTIF 3 : Apporter une attention particulière à une répartition équilibrée des équipements sportifs sur le territoire national**

- INDICATEUR 3.1 : Répartition des équipements sportifs sur le territoire : nombre de départements dont le taux d'équipements sportifs est inférieur à 80 % du taux moyen au plan national

**■ OBJECTIF 4 : Maintenir le rang de la France dans le sport de compétition au niveau mondial**

- INDICATEUR 4.1 : Rang sportif de la France

**■ OBJECTIF 5 : Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs**

- INDICATEUR 5.1 : Nombre de sportifs de haut niveau ou « espoirs » ayant satisfait aux obligations de suivi médical complet au cours de l'année rapporté au nombre total de sportifs de haut niveau ou espoirs
- INDICATEUR 5.2 : Nombre de sportif(ve)s déclaré(e)s positif(ve)s aux contrôles antidopage / nombre de sportif(ve)s contrôlé(e)s
- INDICATEUR 5.3 : Contrôle des établissements d'activités physiques et sportives (EAPS)

**■ OBJECTIF 6 : Adapter l'offre de formation aux évolutions des métiers et contribuer à l'insertion professionnelle des sportif(ve)s de haut niveau.**

- INDICATEUR 6.1 : Proportion de diplômés qui occupent effectivement un emploi en rapport avec la qualification obtenue après la délivrance du diplôme
- INDICATEUR 6.2 : Qualification et insertion professionnelle des sportif(ve)s de haut niveau

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS DU PROGRAMME ET DES DÉPENSES FISCALES ASSOCIÉES

### 2006 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS OUVERTS

#### 2006 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FDC et ADP	Total y.c. FDC et ADP prévus
01 <b>Promotion du sport pour le plus grand nombre</b>	1 821 197	1 821 197		52 787 401	<b>56 429 795</b>	<b>56 429 795</b>
02 <b>Développement du sport de haut niveau</b>	1 473 998	1 473 998	101 610 000	82 036 672	<b>186 594 668</b>	<b>1 186 994 668</b>
03 <b>Prévention par le sport et protection des sportifs</b>	6 165 628	6 165 628		9 244 957	<b>21 576 213</b>	<b>21 576 213</b>
04 <b>Promotion des métiers du sport</b>	9 126 532	9 126 532		8 781 515	<b>27 034 579</b>	<b>27 034 579</b>
<b>Totaux</b>	<b>18 587 355</b>	<b>18 587 355</b>	<b>101 610 000</b>	<b>152 850 545</b>	<b>291 635 255</b>	<b>292 035 255</b>

	Titre 2	Autres titres	Total
Totaux précédents (hors FDC et ADP)	18 587 355	273 047 900	<b>291 635 255</b>
Ouvertures / Annulations (y.c. FDC et ADP)	100 000	100 000	<b>200 000</b>
<b>Totaux y.c. FDC et ADP ouverts</b>	<b>18 687 355</b>	<b>273 147 900</b>	<b>291 835 255</b>

*Note : Dans cet exemple, on a 400 000 € de FC prévus en LFI sur action 02 (1).*

#### 2006 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FDC et ADP	Total y.c. FDC et ADP prévus
01 <b>Promotion du sport pour le plus grand nombre</b>	1 821 197	1 821 197		52 787 401	<b>56 429 795</b>	<b>56 429 795</b>
02 <b>Développement du sport de haut niveau</b>	1 473 998	1 473 998	101 610 000	82 036 672	<b>186 594 668</b>	<b>186 994 668</b>
03 <b>Prévention par le sport et protection des sportifs</b>	6 165 628	6 165 628		9 244 957	<b>21 576 213</b>	<b>21 576 213</b>
04 <b>Promotion des métiers du sport</b>	9 126 532	9 126 532		8 781 515	<b>27 034 579</b>	<b>27 034 579</b>
<b>Totaux</b>	<b>18 587 355</b>	<b>18 587 355</b>	<b>101 610 000</b>	<b>152 850 545</b>	<b>291 635 255</b>	<b>292 035 255</b>

	Titre 2	Autres titres	Total
Totaux précédents (hors FDC et ADP)	18 587 355	273 047 900	<b>291 635 255</b>
Ouvertures / Annulations (y.c. FDC et ADP)	100 000	100 000	<b>200 000</b>
<b>Totaux y.c. FDC et ADP ouverts</b>	<b>18 687 355</b>	<b>273 147 900</b>	<b>291 835 255</b>

## 2006 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Les dépenses de titre 2 par action doivent être saisies, le cas échéant, après ventilation des pseudo-actions « Dépenses de personnel à reventiler » (articles d'exécution 98 et 99) selon la procédure décrite dans la circulaire RAP et paramétrée dans l'application FARANDOLE.

## 2006 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total y.c. FDC et ADP
01	Promotion du sport pour le plus grand nombre	xxxxxxx	1 264 453	xxxxxxx	34 315 228	35 579 681
02	Développement du sport de haut niveau	xxxxxxxxxxxxx	1 440 895	43 412 109	77 643 681	122 496 685
03	Prévention par le sport et protection des sportifs	xxxxxxxxxxx	698 000	xxxxxxxxxxx	14 822 456	15 520 456
04	Promotion des métiers du sport	xxxxxxxxxxx	9 477 785	xxxxxxxxxxxxxxx	8 761 515	18 239 300
Totaux		12 881 133	12 881 133	43 412 109	135 542 880	191 836 122

## 2006 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total y.c. FDC et ADP
01	Promotion du sport pour le plus grand nombre	xxxxxxx	1 264 453	xxxxxxx	34 582 728	35 579 681
02	Développement du sport de haut niveau	xxxxxxxxxxxxx	1 440 895	55 387 535	78 682 791	135 511 221
03	Prévention par le sport et protection des sportifs	xxxxxxxxxxx	698 000	xxxxxxxxxxx	14 822 456	15 520 456
04	Promotion des métiers du sport	xxxxxxxxxxx	9 477 785	xxxxxxxxxxxxxxx	8 761 515	18 239 300
Totaux		12 881 133	12 881 133	55 387 535	136 849 490	205 118 158

## 2006 / PRÉSENTATION PAR ACTION DES CHARGES CONSTATÉES

Avertissement à rédiger par la DB : Ce sont, comme pour le calcul des coûts complets du programme les charges de classe 6 connues au 8.03.07. Ce sont les chiffres des coûts directs de la page analyse des coûts.

Les données des charges constatées de classe 6 connues au 8 mars 2007, exploitées pour évaluer les coûts complets du programme.

## 2006 / CHARGES

Numéro et intitulé de l'action		Total
01	Promotion du sport pour le plus grand nombre	<u>23.000.000</u>
02	Développement du sport de haut niveau	<u>48.000.000</u>
03	Prévention par le sport et protection des sportifs	<u>10.000.000</u>
04	Promotion des métiers du sport	<u>23.000.000</u>
Totaux		<b>205 118 158</b>

## 2006 / PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées en 2005	Ouvertes en LFI pour 2006	Consommées en 2006	Consommés en 2005	Ouverts en LFI pour 2006	Consommés en 2006
<b>Titre 3. Dépenses de fonctionnement</b>		18 587 355	12 881 133		18 587 355	12 881 133
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		5 744 614	4 376 499		5 744 614	4 376 499
Subventions pour charges de service public		12 842 741	8 504 634		12 842 741	8 504 634
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>		101 610 000	43 412 109		30 100 000	55 387 535
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'Etat		101 610 000	43 412 109		30 100 000	55 387 535
<b>Titre 6. Dépenses d'intervention</b>		152 850 545	135 542 880		151 800 153	136 849 490
Transferts aux ménages		18 953 980	19 196 934		18 953 980	19 196 934
Transferts aux entreprises		10 383 905	10 797 905		10 383 905	10 587 905
Transferts aux collectivités territoriales		5 777 755	374 296		6 215 284	374 296
Transferts aux autres collectivités		117 734 905	105 173 745		116 246 984	106 690 355
<b>Totaux hors FDC et ADP</b>		<b>273 047 900</b>			<b>200 487 508</b>	
Ouvertures / annulations : Titre 2		1 310 000			1 310 000	
Ouvertures / annulations : autres titres		0			0	
Ouvertures / annulations (y.c. FDC et ADP)		1 310 000			1 310 000	
<b>Totaux y.c. FDC et ADP</b>		<b>274 357 900</b>	<b>196 763 576</b>		<b>201 797 508</b>	<b>211 027 309</b>

## FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2005	prévues en LFI pour 2006	Ouvertes en 2006	Ouverts en 2005	prévus en LFI pour 2006	Ouverts en 2006
Dépenses de personnel		5 744 614	4 376 499		5 744 614	4 376 499
Autres natures de dépenses		12 842 741	8 504 634		12 842 741	8 504 634
<b>Totaux</b>		<b>274 357 900</b>	<b>196 763 576</b>		<b>201 797 508</b>	<b>211 027 309</b>

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

### LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVE

Date de publication au journal officiel	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
12/10/2006				+15 000 004				
29/12/2006						+100 650 000		

### DÉCRETS D'AVANCE

Date de publication au journal officiel	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
12/10/2006				+15 000 004				
29/12/2006						+100 650 000		

### DECRETS DE VIREMENT

Date de publication au journal officiel	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
12/10/2006				+15 000 004				
29/12/2006						+100 650 000		

### DECRETS DE TRANSFERT

Date de publication au journal officiel	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
12/10/2006				+15 000 004				
29/12/2006						+100 650 000		

### ARRETES DE REPORT (de 2005 vers 2006)

Date de publication au journal officiel	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
12/10/2006				+15 000 004				
29/12/2006						+100 650 000		

### OUVERTURES PAR VOIE DE FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUIT

Date de publication au journal officiel	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
12/10/2006				+15 000 004				
29/12/2006						+100 650 000		

## 2005 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Avertissement : les données des dépenses exécutées en 2005, limitées aux seuls crédits de paiement sur le périmètre du budget général à l'exclusion des budgets annexes et des comptes spéciaux, sont issues d'une table de correspondance entre la nomenclature d'exécution de la loi de finances pour 2005, établie selon les principes de l'ordonnance du 2 janvier 1959, et de la nomenclature d'exécution de la loi de finances pour 2006, établie selon les principes de la loi organique du 1<sup>er</sup> août 2001. Des conventions dans la répartition des crédits, établies avec les ministères, ont dû être retenues dans certains cas. Les dépenses de pension, précédemment retracées sur le budget des charges communes, n'ont pas fait l'objet d'une ventilation selon les programmes.

## 2005 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total y.c. FDC et ADP
01	<b>Promotion du sport pour le plus grand nombre</b>					
02	<b>Développement du sport de haut niveau</b>					
03	<b>Prévention par le sport et protection des sportifs</b>					
04	<b>Promotion des métiers du sport</b>					
Totaux						

## 2005 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total y.c. FDC et ADP
01	<b>Promotion du sport pour le plus grand nombre</b>	1 821 197	1 821 197		53 047 899	<b>54 869 096</b>
02	<b>Développement du sport de haut niveau</b>	1 473 998	1 473 998	30 100 000	80 725 782	<b>112 299 780</b>
03	<b>Prévention par le sport et protection des sportifs</b>	6 165 628	6 165 628		9 244 957	<b>15 410 585</b>
04	<b>Promotion des métiers du sport</b>	9 126 532	9 126 532		8 781 515	<b>17 908 047</b>
Totaux		<b>18 587 355</b>	<b>18 587 355</b>	<b>30 100 000</b>	<b>151 800 153</b>	<b>200 487 508</b>

ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES<sup>2</sup>

## DÉPENSES FISCALES D'ÉTAT DONT L'OBJET PRINCIPAL CONTRIBUE AU PROGRAMME

NB : Il est indiqué de se référer au tome II de l'annexe au projet de loi de finances pour 2007 *Évaluation des voies et moyens* pour une information plus précise sur la méthode de chiffrage des dépenses fiscales renseignées. Il est précisé, en particulier, que l'évaluation initiale pour 2006 a été construite sur la base des seules mesures votées avant le dépôt du projet de loi de finances pour 2006 et que, dès lors, elle peut, le cas échéant, ne pas être directement comparable à l'évaluation finalement réactualisée pour 2006.

Numéro et intitulé de la mesure		(En millions d'euros)		
		Résultat estimé pour 2005	Évaluation initiale pour 2006 (PAP2006)	Évaluation réactualisée pour 2006
160303	Déduction des dépenses exposées par les sportifs en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification pour leur insertion ou conversion professionnelle	nc	nc	nc

## ANALYSE DES RÉSULTATS ET DES ECARTS

**Sera rédigé par DB/1BRE en liaison avec la DLF** Freude schöne Götterfunken, Tochter aus Elysium, Wir betreten Feuertrunken, Himmlische dein Heiligtum.

Deine Zauber binden wieder was sie Sonne streng geteilt. Alle Menschen werden Brüder wo dein sanfter Flügel weilt.

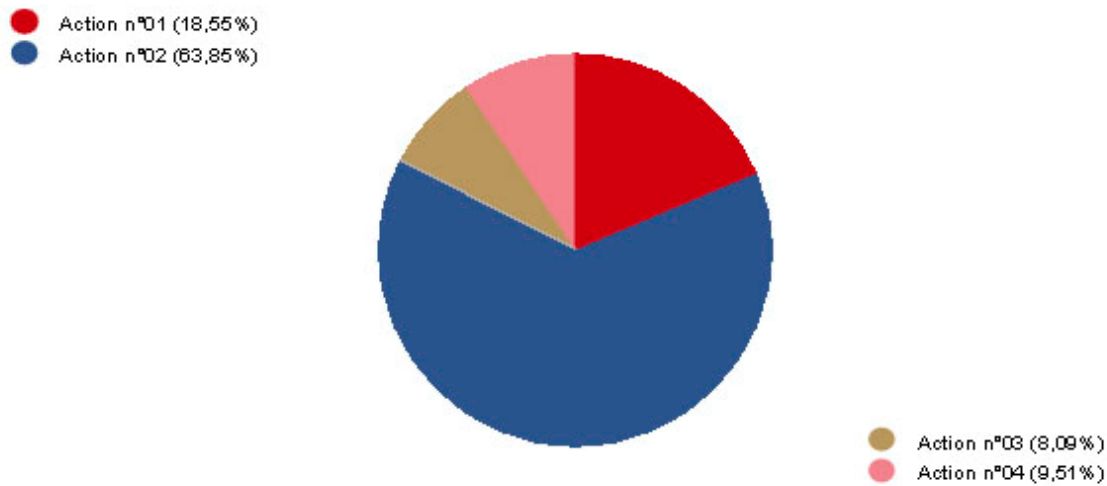
<sup>2</sup> Les dépenses fiscales sont décrites dans le tome II de l'annexe au projet de loi de finances intitulée « Évaluation des voies et moyens ». Les dépenses fiscales ont été associées à ce programme conformément aux finalités poursuivies par ce dernier et précisées dans le projet annuel de performances. Les montants indiqués sont des estimations. Lorsqu'aucun montant ne figure, la lettre « à » signifie que le coût est estimé à moins de 0,5 million d'euros ; l'abréviation « nc » signifie « non chiffrable » et l'astérisque « \* » signifie que l'évaluation de cette mesure fiscale n'est pas disponible. Le cas échéant, les dépenses fiscales sur impôts locaux relatives au programme sont présentées dans un autre tableau. La catégorie de « dépenses fiscales sur impôts locaux », introduite pour la première fois mi-2006 pour le PLF 2007, et dans la réactualisation de l'évaluation 2006, élargit la notion de « dépense fiscale » à certaines mesures présentant un impact direct sur les ressources et les charges de l'État (mesures applicables aux impôts directs locaux compensées par l'État, et dégrèvements d'impôts directs locaux).

## RAPPEL DE LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME

### 2006 / PRÉSENTATION PAR ACTION DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
01	Promotion du sport pour le plus grand nombre	35 579 681	35 847 181
02	Développement du sport de haut niveau	122 496 685	135 511 221
03	Prévention par le sport et protection des sportifs	15 520 456	15 520 456
04	Promotion des métiers du sport	18 239 300	18 239 300
Totaux		<b>191 836 122</b>	<b>205 118 158</b>

Répartition par action des autorisations d'engagement consommées pour 2006



## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

### Présentation rapide sur la base de la présentation du programme dans le PAP2006 (sans préremplissage ?)

Les finalités du programme « Sport » résultent directement des dispositions des articles L.100-1 et L.100-2 du code du sport:

«Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. Elles contribuent notamment à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé. La promotion et le développement des activités physiques et sportives pour tous, notamment pour les personnes handicapées, sont d'intérêt général.

L'État, les collectivités territoriales et leurs groupements, les associations, les fédérations sportives, les entreprises et leurs institutions sociales contribuent à la promotion et au développement des activités physiques et sportives. L'État et les associations et fédérations sportives assurent le développement du sport de haut niveau, avec le concours des collectivités territoriales, de leurs groupements et des entreprises intéressées.»

La finalité du programme « Sport » est donc de contribuer au développement du sport dans ses composantes « sport pour tous » et « sport de haut niveau », dans des conditions de sécurité et d'encadrement permettant le respect de l'intégrité des personnes et des valeurs éthiques, valeurs qui élèvent le sport au rang d'outil d'éducation et d'insertion sociale.

Placé au cœur d'un système dans lequel les intervenants sont multiples, le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative fait jouer à plein les « effets de levier » : ses actions et interventions contribuent directement à la mobilisation concertée et cohérente des financements publics et privés complémentaires, très au-delà de son apport initial, environ 2% de la dépense sportive nationale, laquelle représente 1,7% du produit intérieur brut. Les principaux financeurs du sport sont les ménages (50%) et les collectivités locales (30%).

#### Acteurs et pilotage du programme

La directrice des sports, responsable du programme sous l'autorité du ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative, prépare et met en œuvre la politique ministérielle relative aux activités physiques et sportives et à la pratique des sports. Elle dispose, à cet effet, des moyens de la direction des sports et exerce sa mission en concertation et en collaboration étroite avec les autres directions ou services de l'administration centrale. Elle s'appuie sur les réseaux des services déconcentrés (directions régionales et départementales de la jeunesse et des sports, directions départementales de la jeunesse et des sports) et des établissements (instituts, écoles et centres d'éducation populaire et de sport -CREPS-, Centre national pour le développement du sport) du ministère qui lui sont rattachés, ainsi que sur le Musée national du sport. Les dépenses de personnel œuvrant pour ce programme sont inscrites au programme « conduite et pilotage de la politique du sport, de la jeunesse et de la vie associative ».

## RÉCAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION n° 01 : Promotion du sport pour le plus grand nombre
- ACTION n° 02 : Développement du sport de haut niveau
- ACTION n° 03 : Prévention par le sport et protection des sportifs
- ACTION n° 04 : Promotion des métiers du sport

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF n° 1 : Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics cible (du point de vue de l'utilisateur)**

### INDICATEUR 1.1 : Nombre de licences délivrées par les fédérations sportives

	Unité	2004 Réalisation	2005 Réalisation	2006 Prévision PAP2006	2006 Prévision PAP2007	2006 Réalisation	2008 Cible PAP2006
Millions de licences	Million	15,23	15,74	15,74	15,93	<u>15,89</u>	16,05
Taux de licences par rapport à la population totale	%	24,4	25,1	25,0	25,2	<u>25,1</u>	25,2

#### Précision et fiabilité de l'évaluation de la Réalisation 2006

##### Commentaires techniques :

Les chiffres indiqués regroupent les licences stricto sensu et les autres titres de participation délivrés, par exemple, pour une pratique sportive occasionnelle. Les données définitives sont disponibles au mois de septembre de l'année n + 1. Les prévisions et valeur cible résultent d'une extrapolation du taux de croissance constaté pour cette donnée au cours des dernières années, soit 1%.

### INDICATEUR 1.2 : Montants affectés par le MJSVA à des actions en direction des « publics cible » rapportés au montant total des aides attribuées par le ministère

	Unité	2004 Réalisation	2005 Réalisation	2006 Prévision PAP2006	2006 Prévision PAP2007	2006 Réalisation	2008 Cible PAP2006
Moyens financiers consacrés à des actions en direction des personnes handicapées / total des moyens mobilisés	%	3,45	3,16	3,31		<u>3,48</u>	3,65
Moyens financiers consacrés à des actions en direction des jeunes filles et des femmes / total des moyens mobilisés	%	2,96	4,69	4,92		<u>5,17</u>	5,43
Moyens financiers consacrés à des actions en direction des publics socialement défavorisés / total des moyens mobilisés	%	12,27	15,39	16,16		<u>16,97</u>	17,82

#### Précision et fiabilité de l'évaluation de la Réalisation 2006

##### Commentaires techniques :

Les chiffres indiqués regroupent les licences stricto sensu et les autres titres de participation délivrés, par exemple, pour une pratique sportive occasionnelle. Les données définitives sont disponibles au mois de septembre de l'année n + 1. Les prévisions et valeur cible résultent d'une extrapolation du taux de croissance constaté pour cette donnée au cours des dernières années, soit 1%.

### INDICATEUR 1.3 : Nombre de licences féminines/nombre total de licences délivrées par les fédérations sportives

Unité	2004 Réalisation	2005 Réalisation	2006 Prévision PAP2006	2006 Prévision PAP2007	2006 Réalisation	2008 Cible PAP2006
%	34,1	34,6	34,6		<u>34,8</u>	35

#### Précision et fiabilité de l'évaluation de la Réalisation 2006

**Commentaires techniques :**

Les chiffres indiqués regroupent les licences stricto sensu et les autres titres de participation délivrés, par exemple, pour une pratique sportive occasionnelle. Les données définitives sont disponibles au mois de septembre de l'année n + 1. Les prévisions et valeur cible résultent d'une extrapolation du taux de croissance constaté pour cette donnée au cours des dernières années, soit 1%.

## ANALYSE DES RÉSULTATS ET DES ÉCARTS

- *commentaire des résultats d'amélioration poursuivis par l'objectifs, résultats des indicateurs de l'objectif*
- *explication de l'écart entre prévision et exécution*
- *cela va-t-il dans le bon sens ? y a-t-il signe d'un problème ? que faire pour y remédier ?*

Freude schöne Götterfunken, Tochter aus Elysium, Wir betreten Feuertrunken, Himmlische dein Heiligtum.  
Deine Zauber binden wieder was sie Sonne streng geteilt. Alle Menschen werden Brüder wo dein sanfter Flügel weilt.  
Freude schöne Götterfunken, Tochter aus Elysium, Wir betreten Feuertrunken, Himmlische dein Heiligtum.  
Deine Zauber binden wieder was sie Sonne streng geteilt. Alle Menschen werden Brüder wo dein sanfter Flügel weilt.  
Freude schöne Götterfunken, Tochter aus Elysium, Wir betreten Feuertrunken, Himmlische dein Heiligtum.  
Deine Zauber binden wieder was sie Sonne streng geteilt. Alle Menschen werden Brüder wo dein sanfter Flügel weilt.

**OBJECTIF n°2 : Promouvoir la rigueur financière et l'efficacité des fédérations sportives (du point de vue du contribuable)**

## INDICATEUR 2.1 : Nombre de licences dans les quartiers sensibles par rapport à la moyenne nationale

	Unité	2004 Réalisation	2005 Réalisation	2006 Prévision PAP2006	2006 Prévision PAP2007	2006 Réalisation	2008 Cible PAP2006
Nombre de licences dans les quartiers sensibles (ZUS)	nombre		461 400	470 600	478 000	<u>480 000</u>	500 000

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

## 2006 / LOI DE FINANCES INITIALE

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total y.c. FDC et ADP prévus	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total y.c. FDC et ADP prévus
01 Personnels du programme « Sport »	XXXXXX	35 579 681	35 579 681	XXXXXX	35 847 181	35 847 181
02 Personnels du programme « Jeunesse et vie associative »	XXXXXX	122 496 685	122 496 685	XXXXXX	135 511 221	135 511 221
03 Personnels du programme « Conduite et pilotage de la politique du sport, de la jeunesse et de la vie associative »	XXXXXX	15 520 456	15 520 456	XXXXXX	15 520 456	15 520 456
04 Recrutement, formation et action sociale		18 239 300	18 239 300	XXXXXX	18 239 300	18 239 300
Totaux		191 836 122	191 836 122		205 118 158	205 118 158

## 2006 / CRÉDITS OUVERTS

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
Total hors FDC et ADP	XXXXXX	35 579 681	35 579 681	XXXXXX	35 847 181	35 847 181
Ouvertures et annulations (y.c. FDC et ADP)	XXXXXX	122 496 685	122 496 685	XXXXXX	135 511 221	135 511 221
Totaux		191 836 122	191 836 122		205 118 158	205 118 158

## 2006 / CONSOMMATION

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total y.c. FDC et ADP	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total y.c. FDC et ADP
01 Personnels du programme « Sport »	XXXXXX	35 579 681	35 579 681	XXXXXX	35 847 181	35 847 181
02 Personnels du programme « Jeunesse et vie associative »	XXXXXX	122 496 685	122 496 685	XXXXXX	135 511 221	135 511 221
03 Personnels du programme « Conduite et pilotage de la politique du sport, de la jeunesse et de la vie associative »	XXXXXX	15 520 456	15 520 456	XXXXXX	15 520 456	15 520 456
04 Recrutement, formation et action sociale		18 239 300	18 239 300	XXXXXX	18 239 300	18 239 300
Totaux		191 836 122	191 836 122		205 118 158	205 118 158

## DÉPENSES DE PERSONNEL

La colonne « Réalisation 2005 » ne doit pas être renseignée.

La colonne « Transferts de gestion » est renseignée automatiquement par Farandole pour un seul montant total au niveau du programme. Ce total correspond au solde des transferts entrants ou sortants intervenus en 2006 et ayant impacté le plafond d'emplois du ministère.

La colonne « Dépenses 2006 » est, de préférence, renseignée au terme du processus de reventilation des crédits inscrits sur les pseudo- actions « Dépenses de personnel à reventiler » (articles d'exécution 98 et 99)

Catégorie d'emplois	Emplois exprimés en ETPT					Dépenses
	Réalisation 2005	LFI 2006	Transferts de gestion	Réalisation 2006	Ecart à la LFI 2006 (après transferts)	2006
Personnels d'encadrement et d'inspection		856		872		61 022 294
Personnels techniques et pédagogiques		3 720		3 716		210 664 435
Personnels d'administration, de maintenance et de santé		2 573		2 704		104 168 079
<b>Totaux</b>		<b>7 149</b>	<b>120</b>	<b>7 292</b>	<b>23</b>	<b>375 854 808</b>

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiements	
	Prévision LFI 2006	Consommation 2006	Prévision LFI 2006	Consommation 2006
Rémunérations d'activité	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
Cotisations et contributions sociales	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
Prestations sociales et allocations diverses	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
<i>FDC et ADP prévus</i>	xxxxxxx		xxxxxx	

## ÉLÉMENTS SUR LES EFFETS DE STRUCTURE

### EVOLUTION DES EMPLOIS

L'écart en emplois entre la réalisation 2006 et la LFI 2006 (après transferts) peut être justifié et expliqué dans les 3 rubriques ci-dessous.

En cas d'écart négatif, il conviendra de distinguer ce qui relève d'efforts de gestion mis en œuvre par le ministère et des transferts, des autres causes possibles de sous-exécution (erreur technique de construction du plafond des emplois en 2006, départs en retraite plus élevés que prévus toutes choses égales par ailleurs, décentralisation plus importante que prévue, etc). Se reporter à l'annexe n°4 de la circulaire RAP.

### LA RÉPARTITION DES EFFECTIFS

Les personnels sont regroupés au sein du programme « conduite et pilotage de la politique du sport, de la jeunesse et de la vie associative » et répartis entre l'action 01 « personnels du programme sport », l'action 02 « personnels du programme jeunesse et vie associative », l'action 03 « personnels du programme conduite et pilotage de la politique du sport, de la jeunesse et de la vie associative » et l'action 04 « recrutement, formation et action sociale ». Ils sont répartis en trois catégories d'emplois.

Ils sont composés principalement d'agents des corps propres du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative (professeurs de sport, conseillers d'éducation populaire et de jeunesse, conseillers techniques et pédagogiques supérieurs et inspecteurs de la jeunesse et des sports) et d'agents des corps du ministère chargé de l'éducation nationale (personnels administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé).

Les corps propres du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative relèvent tous de la catégorie A.

Les agents des corps du ministère chargé de l'éducation nationale sont répartis entre des catégories A, B et C.

Le plafond ministériel d'emploi en 2007 est de 7 292 équivalents temps plein travaillé, soit une variation positive de 143 équivalents temps plein travaillé par rapport au plafond ministériel d'emplois 2006.

### SORTIES REALISEES EN 2006

XX départs (hors transferts internes au ministère) sont intervenus en 2006, dont XX départs à la retraite. Ces départs ont eu lieu à la date moyenne du xx/xx/2006.

#### Le cas échéant :

Le nombre des départs en 2006 diffère des prévisions de départ indiquées en LFI 2006 pour les raisons suivantes :

xxx

xxx

xxx

En outre, XX transferts sortants ont été enregistrés vers d'autres programmes du ministère.

## ENTRÉES REALISEES EN 2006

XX entrées (hors transferts internes au ministère) sont intervenues en 2006, dont XX recrutements de titulaires et XX de non-titulaires. Ces entrées ont eu lieu à la date moyenne du xx/xx/2006.

### Le cas échéant :

Le nombre des entrées en 2006 diffère des prévisions d'entrées mentionnées en LFI 2006 pour les raisons suivantes :

xxx

xxx

xxx

En outre, XX transferts entrants ont été enregistrés en provenance d'autres programmes du ministère.

Le solde des entrées-sorties s'établit donc à +/- XX ETPT en 2006, hors transferts internes au ministère.

	Prévu	Réalisé
<b>Sorties</b>	XXXXX	XXXXX
dont Catégorie d'emplois 1	<u>XX</u>	<u>XX</u>
dont Catégorie d'emplois 2	<u>XX</u>	<u>XX</u>
dont Catégorie d'emplois 3	<u>XX</u>	<u>XX</u>
<b>Entrées</b>	XXXXX	XXXXX
dont Catégorie d'emplois 1	<u>XX</u>	<u>XX</u>
dont Catégorie d'emplois 2	<u>XX</u>	<u>XX</u>
dont Catégorie d'emplois 3	<u>XX</u>	<u>XX</u>

## EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Prévision ETPT	Transfert de gestion ETPT	Réalisation ETPT
01	Personnels du programme "Sport"	3 536		<u>3 536</u>
02	Personnels du programme "Jeunesse et vie associative"	670		<u>670</u>
03	Personnels du programme "Conduite et pilotage de la politique du sport, de la jeunesse et de la vie associative"	3 081		<u>3 081</u>
04	Recrutement, formation et action sociale	5		<u>5</u>
05	Logistique, investissements et moyens généraux de l'administration centrale, des services déconcentrés et des établissements			<u>XXXXXXXX</u>
06	Contribution aux exonérations de charges sociales sur la rémunération du droit à l'image des sportifs professionnels (nouveau)			<u>XXXXXXXXXX</u>
Totaux		<b>7 292</b>	<b>120</b>	<b>7 292</b>

## ELEMENTS SALARIAUX

### COUTS MOYENS PAR CATEGORIE D'EMPLOIS

En 2006, les coûts moyens indiciaire et indemnitaire par catégorie d'emplois (hors compte d'affectation spéciale « pensions » et hors prestations sociales et allocations diverses) sont les suivants :

- Personnels d'encadrement et d'inspection : 53.087 € ;
- Personnels techniques et pédagogiques : 43.006 € ;
- Personnels d'administration, de maintenance et de santé : 29.224 €.

*Le cas échéant : explication des écarts par rapport au PAP lorsqu'ils sont particulièrement significatifs (erreur de prévision, changement de méthode de calcul, évolution des déterminants de la rémunération)*

*Les coûts indiciaires et indemnitaires moyens doivent refléter la réalité du coût des agents présents et non une moyenne théorique (l'approche consistant, pour chaque catégorie d'emplois, à établir une moyenne entre le coût d'un agent entrant en « pied de corps » et celui d'un agent sortant à l'indice sommital n'est pas pertinente car elle correspond à un déroulement théorique de carrière).*

## MESURES GÉNÉRALES

La valeur moyenne du point fonction publique a augmenté de 1,21 % en 2006 par rapport à 2005. En conséquence, la masse salariale du programme s'est accrue de XX M€ hors CAS Pensions.

En outre, l'attribution d'un point uniforme au 1<sup>er</sup> novembre 2006 a représenté XX M€ sur les deux derniers mois de l'année 2006, hors CAS Pensions.

## MESURES CATÉGORIELLES

Les mesures catégorielles ministérielles mises en œuvre en 2006 ont été de deux types :  
des mesures **statutaires** pour un montant total de XX M€  
des mesures **indemnitaires** pour un montant total de XX M€

[Le cas échéant : brève description des principales mesures statutaires et indemnitaires mises en œuvre]

En outre, l'application dès novembre 2006 des accords du 25 janvier 2006 relatifs à la promotion professionnelle et à l'amélioration des carrières dans la fonction publique a induit une dépense de XX M€ en 2006 (hors cotisation au CAS Pensions).

## GLISSEMENT-VIEILLESSE-TECHNICITE

*Il est précisé que, sur la totalité des effectifs des ministères, le GVT positif observé est d'environ +2% par an et le GVT négatif observé d'environ -2%.*

En 2006, le GVT positif est estimé à xx %, ce qui a représenté une progression de la masse salariale de XX M€ (hors contribution employeur au CAS Pensions).

En 2006, le GVT négatif est estimé à - xx %, ce qui a représenté une diminution de la masse salariale de XX M€ (hors contribution employeur au CAS Pensions).

## AUTRES ÉLÉMENTS

### COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE DES PENSIONS

En 2006, la contribution employeur au compte d'affectation spéciale « Pensions » s'est élevée à XX M€ au titre des agents titulaires civils (taux de 50,2 %) et XX M€ au titre des militaires (taux de 100 %).

### PRESTATIONS SOCIALES RELEVANT DU TITRE 2

Les prestations sociales obligatoires distribuées aux agents en 2006 ont représenté un montant total de XX M€ (pour XX M€ prévus en PLF).

Les prestations sociales facultatives versées aux agents (dépenses d'action sociale) ont représenté un montant total de XX M€ en 2006 (pour XX M€ prévus en PLF).

[Le cas échéant : brève description des principales prestations versées]

**ANALYSE DE L'EXÉCUTION DES DÉPENSES HORS PERSONNEL**

**Analyse générale des résultats et écarts du programme, et explications sur la mise en place de la réserve de précaution**  
**Explications sur la fongibilité mise en œuvre, sur la répartition des crédits ouverts et annulés en cours de gestion**

Le programme .....

**GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX ET CRÉDITS CONTRACTUALISÉS**

**Le cas échéant, reprendre les items du PAP2006 (ou 2007) pour rendre compte des résultats et écarts sur les grands projets (informatiques, immobiliers, ...). Fournir notamment des éléments de calendrier et de coût (prévision/réalisation) en expliquant les écarts constatés.**

**PROJET 1**

Freude schöne Götterfunken, Tochter aus Elysium, Wir betreten Feuertrunken, Himmlische dein Heiligtum.  
Deine Zauber binden wieder was sie Sonne streng geteilt. Alle Menschen werden Brüder wo dein sanfter Flügel weilt.  
Freude schöne Götterfunken, Tochter aus Elysium, Wir betreten Feuertrunken, Himmlische dein Heiligtum.  
Deine Zauber binden wieder was sie Sonne streng geteilt. Alle Menschen werden Brüder wo dein sanfter Flügel weilt.

**PROJET 2**

Freude schöne Götterfunken, Tochter aus Elysium, Wir betreten Feuertrunken, Himmlische dein Heiligtum.  
Deine Zauber binden wieder was sie Sonne streng geteilt. Alle Menschen werden Brüder wo dein sanfter Flügel weilt.  
Freude schöne Götterfunken, Tochter aus Elysium, Wir betreten Feuertrunken, Himmlische dein Heiligtum.  
Deine Zauber binden wieder was sie Sonne streng geteilt. Alle Menschen werden Brüder wo dein sanfter Flügel weilt.

**COÛTS SYNTHÉTIQUES TRANSVERSAUX**

**Analyse des résultats et écarts du programme relatifs aux coûts synthétiques transversaux**

**Ex : rapport des crédits du programme au nombre de ses bénéficiaires, de ses destinataires ou de ses assujettis (élève, journée d'activité, contribuable, kilomètre de routes entretenues...)**

Le programme .....

## SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

AE ouvertes en 2006 (LFI + reports + LFR + mouvements réglementaires) (a)
XXX

AE non affectées au 31/12/2006 (b)
XXX

AE affectées non engagées au 31/12/2006 (titre 5) <sup>3</sup> (c)
XXX

CP ouverts en 2006 (LFI + reports + LFR + mouvements réglementaires) (d)
XXX

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2005 (1)	AE engagées en 2006 (2)	Total des engagements réalisés au 31/12/2006 (3) = (1) + (2)	CP consommés en 2006 sur engagements antérieurs à 2006 (4)	CP consommés en 2006 sur engagements 2006 (5)	Total des CP consommés en 2006 (6) = (4) + (5)	Solde des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2006 (7) = (3) - (6)
XXX	XXX	<b>XXXX</b>	XXX	XXX	<b>XXXX</b>	<b>XXXX</b>

AE reportées sur 2007 (e)
XXX

CP reportés sur 2007 (f)
XXX

### ANALYSE DES RÉSULTATS

#### NB : commentaires facultatifs

des commentaires explicatifs sur les CP consommés en regard des AE ouvertes en 2006 et des engagements antérieurs... |

<sup>3</sup> Il s'agit d'autorisations d'engagement du titre 5, sauf cas particuliers, validés par la Direction du Budget.

## JUSTIFICATION PAR ACTION

*On reprendra une présentation similaire à celle retenue dans la JPE initiale du PAP 2006, amendée le cas échéant pour intégrer les améliorations méthodologiques apportées lors de la rédaction des PAP 2007.*

*La description du fonctionnement et des modalités de mise en œuvre des dispositifs se limitera aux dispositifs nouveaux ou modifiés par rapport à leur présentation dans le PAP 2006.*

*L'exécution des postes ou dispositifs mentionnés dans les exposés sommaires des amendements d'origine parlementaire votés lors du débat du PLF 2006 fera l'objet d'explications.*

## ACTION n° 01 : Promotion du sport pour le plus grand nombre

(y.c. FDC et ADP)	Prévision		Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	99 535 579 681	99 535 579 681	XXXX	XXXX	XXXXX
Crédits de paiement	35 847 181	35 847 181	XXXX	XXXX	XXXXX

## JUSTIFICATION DES ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	en LFI	consommées	en LFI	consommés
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	999 122 496 685	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
Subventions pour charges de service public	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
FDC et ADP prévus	xxxxxxxx		xxxxxx	

*Justification au premier euro des crédits consommés (AE et CP).*

*Explication des écarts entre les crédits inscrits au PAP et les crédits consommés (AE et CP).*

*Par exemple : économies liées aux audits de modernisation, incidence des contrats pluriannuels et/ou d'objectifs, impact de la politique immobilière (conclusion ou abandon de baux), impact du cours du pétrole,...*

Les dépenses de fonctionnement ....

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	en LFI	consommées	en LFI	consommés
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'Etat	999 122 496 685	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'Etat	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
FDC et ADP prévus	xxxxxxxx		xxxxxx	

*Justification au premier euro des crédits consommés (AE et CP).*

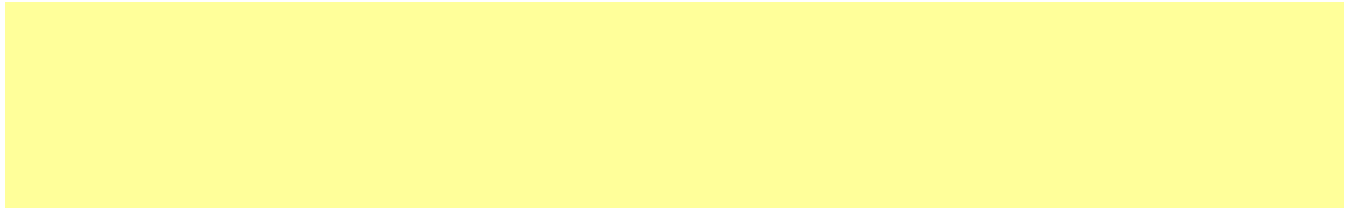
*Explication des écarts entre les crédits inscrits au PAP et les crédits consommés (AE et CP).*

*Insister notamment sur les écarts de coûts et les modifications de calendrier.*

Les investissements ....

**Sport**

Programme n° 219 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO



### ■ DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	en LFI	consommées	en LFI	consommés
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	999 122 496 685	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
Subventions pour charges de service public	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
FDC et ADP prévus	xxxxxxxx		xxxxxx	

*Justification au premier euro des crédits consommés (AE et CP).*

*Explication des écarts entre les crédits inscrits au PAP et les crédits consommés (AE et CP).*

*Par exemple, mise en œuvre de nouveaux dispositifs, modification des paramètres, abandon de certains dispositifs existants, rattachement de fonds de concours.*

*Le plus souvent, il sera possible de décomposer entre un « effet-volume » (nombre de bénéficiaires du dispositif) et un « effet-prix » (coût unitaire).*

Les ....,

				Total
	$75 \times 3,1 = 232,5$	$75 \times 1,5 = 112,5$		345
	$50 \times 4,6 = 230$	$50 \times 3,1 = 155$	$50 \times 1,5 = 75$	460
<b>Total</b>	<b>462,5</b>	<b>267,5</b>	<b>75</b>	<b>805</b>

Le programme sport ....

### ACTION n° 02 : Développement du sport de haut niveau

(y.c. FDC et ADP)	Prévision		Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	99 535 579 681	99 535 579 681	XXXX	XXXX	XXXXX
Crédits de paiement	35 847 181	35 847 181	XXXX	XXXX	XXXXX

## OPÉRATEURS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Nature de la dépense	Exécution 2005		LFI 2006		Exécution 2006	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Subventions pour charges de service public (titre 3-2)			12 842 741	12 842 741	8 504 634	8 504 634
Dotations en fonds propres (titre 7-2)					xxxxxxx	xxxxxxxxx
Transferts (titre 6)			959 258	959 258	<u>959 000</u>	<u>959 000</u>
<b>Totaux</b>			<b>13 801 999</b>	<b>13 801 999</b>	<b>9 463 634</b>	<b>9 463 634</b>

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

*Dans la mesure du possible, les emplois sont décomptés en ETPT. A défaut, les emplois seront décomptés en ETP. Les ministères sont invités à choisir l'unité qui présente le plus de fiabilité, en fonction notamment des outils de gestion des opérateurs.*

	Réalisation 2005	Prévision 2006	Réalisation 2006
Rappel du total des emplois (ETPT) rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)		xxx	xxx
Emplois (ETPT) des opérateurs rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)		yyy	yyy
Emplois (ETPT) rémunérés par les opérateurs (hors plafond d'emplois du ministère)		207	<u>209</u>

## ANALYSE DES RÉSULTATS

- **Commentaire sur les résultats**
- **explication de l'écart entre prévision et exécution**

Freude schöne Götterfunken, Tochter aus Elysium, Wir betreten Feuertrunken, Himmlische dein Heiligtum.  
Deine Zauber binden wieder was sie Sonne streng geteilt. Alle Menschen werden Brüder wo dein sanfter Flügel weilt.

## PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX OPÉRATEURS

## INSTITUT NATIONAL DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

■ *Présentation rapide de l'opérateur principal (sur la base du texte du PAP2006) sans préremplissage ???*

L'institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) participe à la politique nationale de développement des activités physiques et sportives particulièrement dans le domaine du sport de haut niveau. Il accueille et prépare des sportifs de haut niveau, effectue des recherches, participe à la diffusion des connaissances dans le champ des activités physiques et sportives, conçoit et met en œuvre des actions de formation, notamment pour des sportifs et des cadres de haut niveau. Il assure également un service de traitement, de traumatologie sportive et de rééducation au sein du département médical.

Son action a pour objectif d'accompagner chaque sportif qui y réside afin de l'aider dans la réalisation de son double projet : réussite sportive et professionnelle. L'organisation de l'institut mobilise à cette fin l'ensemble de ses ressources humaines et matérielles conformément aux objectifs prioritaires suivants :

## ■ FINANCEMENT DE L'ÉTAT

Action intéressée ou nature de la dépense	Exécution 2005		LFI 2006		Exécution 2006	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 01 : Promotion du sport pour le plus grand nombre</b>			95	95	75	75
Transferts			95	95	75	75
<b>Action n° 02 : Développement du sport de haut niveau</b>			1 641	1 641	1 623	1 623
Subventions pour charges de service public			1 409	1 409	1 391	1 391
Transferts			232	232	232	232
<b>Action n° 04 : Promotion des métiers du sport</b>			140	140	168	168
Subventions pour charges de service public			8	8	8	8
Transferts			132	132	160	160
<b>Totaux</b>			<b>1 876</b>	<b>1 876</b>	<b>1 866</b>	<b>1 866</b>

(En milliers d'euros)

## ■ 2006 / RESSOURCES DE L'OPÉRATEUR

Prévision 2006				(En milliers d'euros)
Subventions de l'État	Autres subventions et dotations	Ressources fiscales	Ressources propres et autres	Total
1876	812		5 735	8 423

Exécution 2006				(En milliers d'euros)
Subventions de l'État	Autres subventions et dotations	Ressources fiscales	Ressources propres et autres	Total
1876	812		5 735	8 423

## 2006 / DÉPENSES DE L'OPÉRATEUR

### Prévision 2006 à défaut il n'y aura pas de ventilation par destination

(En milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Totaux
Action 1 Production	49 415	15 623	3 873	68 911
Action 2 Recherche	9 500	1 900	1 000	12 400
Activités propres	28 100	14 500	2 600	45 200
Totaux	87 015	32 023	7 473	126 511

### Exécution 2006 à défaut il n'y aura pas de ventilation par destination

(En milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Totaux
Action 1 Production	49 415	15 623	3 873	68 911
Action 2 Recherche	9 500	1 900	1 000	12 400
Activités propres	28 100	14 500	2 600	45 200
Totaux	87 015	32 023	7 473	126 511

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

Dans la mesure du possible, les emplois sont décomptés en ETPT. A défaut, les emplois seront décomptés en ETP. Les ministères sont invités à choisir l'unité qui présente le plus de fiabilité, en fonction notamment des outils de gestion des opérateurs.

	Exécution 2005	Prévision 2006	Réalisation 2006
Emplois rémunérés par l'opérateur hors plafond d'emplois du ministère (en ETPT)	17	19	19
Autres emplois en fonction dans l'opérateur (en ETPT)	404	396	396

## ANALYSE DES RÉSULTATS

- **Commentaire des résultats financier et exécution en emplois**
- **explication de l'écart entre prévision et exécution**

Freude schöne Götterfunken, Tochter aus Elysium, Wir betreten Feuertrunken, Himmlische dein Heiligtum.  
Deine Zauber binden wieder was sie Sonne streng geteilt. Alle Menschen werden Brüder wo dein sanfter Flügel weilt.

## ÉCOLES NATIONALES DES SPORTS

Trois écoles sont placées sous la tutelle du ministère : l'école nationale d'équitation, l'école nationale de ski et d'alpinisme et l'école nationale de voile

## ANALYSE DES COÛTS DU PROGRAMME ET DES ACTIONS

### Avertissement

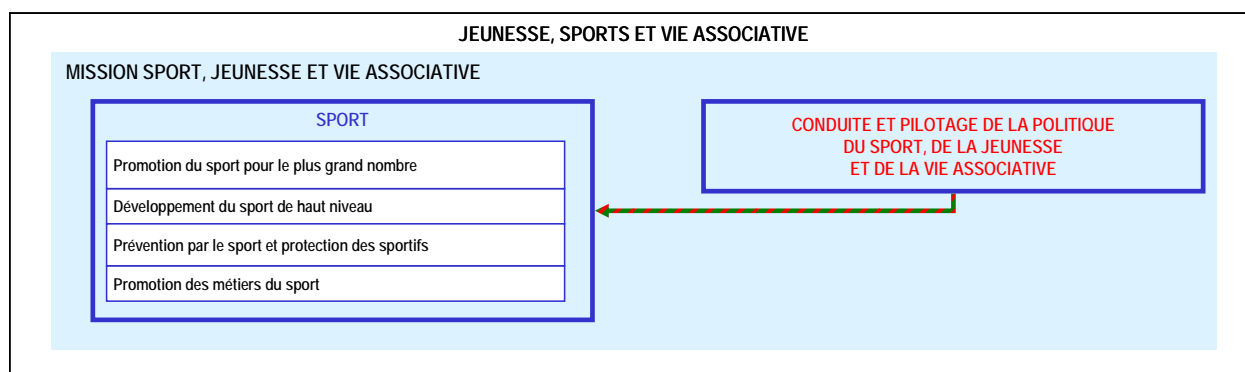
Sont donnés dans cette partie les évaluations des dépenses complètes et des coûts complets par action après ventilation des dépenses et des coûts des actions de conduite et pilotage, de soutien et de services polyvalents vers les actions de politique publique. Ces évaluations ont été conduites par les ministères en charge des programmes, avec l'appui des départements comptables ministériels, en concertation avec le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. La démarche pragmatique adoptée pour le projet de loi de finances pour 2006 a été reconduite pour ces travaux et s'est appuyée sur les principes et méthodes définis au plan interministériel.

**L'attention est appelée sur le fait que l'analyse des coûts a posteriori a été menée à partir de données d'exécution budgétaires et comptables non définitivement arrêtées** (situation arrêtée au 8 mars 2007). L'objet de l'analyse des coûts est de donner au Parlement des ordres de grandeur suffisamment significatifs mais pas nécessairement précis à l'euro près. C'est pourquoi le parti a été pris d'accorder aux ministères un délai permettant d'exploiter utilement les données budgétaires et comptables. Le fait que ces dernières aient pu le cas échéant faire l'objet de réajustements ultérieurs n'est pas de nature à altérer la signification des résultats présentés ici.

Après un rappel de la cartographie des déversements concernant le programme et ses actions ainsi que des dépenses prévisionnelles complètes pour 2006, telles qu'elles résultent du retraitement des crédits ouverts par la LFI et des fonds de concours prévus, les résultats de l'analyse des coûts des actions sont présentés en deux volets : les dépenses complètes exécutées, basées sur les données de la comptabilité budgétaire, et les coûts complets, basés sur les données de la comptabilité générale (ou charges).

### SCHÉMA DE DÉVERSEMENT ANALYTIQUE DU PROGRAMME

Présentation des liens entre actions du programme et avec des actions d'autres programmes.



*Il n'est pas prévu de modifications des liens de déversement pour traiter l'exécuté 2006 : seuls les liens du PAP2006 sont utilisés.*

### VENTILATION PRÉVISIONNELLE PAR ACTION DES CRÉDITS

Intitulé de l'action	LFI 2006 Crédits directs y.c. FDC et ADP	LFI 2006 après ventilation interne	LFI 2006 après ventilation externe
Promotion du sport pour le plus grand nombre	30 000 000	38 000 000	49 000 000
Développement du sport de haut niveau	45 000 000	50 500 000	62 500 000
Prévention par le sport et protection des sportifs	11 000 000	18 500 000	28 500 000
Promotion des métiers du sport	21 000 000		
<b>Total</b>	<b>107 000 000</b>	<b>107 000 000</b>	<b>140 000 000</b>

### DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION

Les dépenses complètes sont présentées en deux phases. Lorsque sont opérés des déversements entre actions du programme, seuls ceux-ci sont pris en compte dans un premier temps, afin que le responsable de programme présente les dépenses par action de politique publique résultant de sa gestion.

Les déversements vers ou depuis les actions d'autres programmes, voire d'autres missions, sont intégrés dans un second temps, afin de rendre compte de la dépense complète exécutée, par action de politique publique.

### DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION INTERNE

Intitulé de l'action	Exécution 2006 dépenses directes	Ventilation interne au sein du programme	Exécution 2006 après ventilation interne	Écart à la prévision 2006	Écart à l'exécution 2005
Promotion du sport pour le plus grand nombre	30 000 000	<u>+ 8 900 000</u>	38 900 000	- 900 000	
Développement du sport de haut niveau	45 200 000	<u>+ 6 900 000</u>	52 100 000	- 1 600 000	
Prévention par le sport et protection des sportifs	11 000 000	<u>+ 4 900 000</u>	15 900 000	+ 2 600 000	
Promotion des métiers du sport	20 700 000	<u>- 20 700 000</u>			
<b>Total</b>	<b>106 900 000</b>	<b>0</b>	<b>106 900 000</b>	<b>+ 100 000</b>	

- **Rappel des principales règles de déversement retenues (clés de répartition et déversements en bloc). Justifications des modifications éventuelles entre la LFI 2006 et l'exécution**

Freude schöne Götterfunken, Tochter aus Elysium, Wir betreten Feuertrunken, Himmlische dein Heiligtum.  
Deine Zauber binden wieder was sie Sonne streng geteilt. Alle Menschen werden Brüder wo dein sanfter Flügel weilt.

### ANALYSE DES RÉSULTATS

- **commentaire de la dépense, après ventilation interne, par action (notamment lien avec l'activité et la performance)**
- **explication de l'écart entre prévision et exécution**
- **s'il y a lieu, évolutions envisageables quant à l'équilibre entre actions et au périmètre du programme**

Freude schöne Götterfunken, Tochter aus Elysium, Wir betreten Feuertrunken, Himmlische dein Heiligtum.  
Deine Zauber binden wieder was sie Sonne streng geteilt. Alle Menschen werden Brüder wo dein sanfter Flügel weilt.

**Sport**

Programme n° 210 | ANALYSE DES COÛTS

**DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION EXTERNE**

Intitulé de l'action	Exécution 2006 après ventilation interne	Ventilation externe depuis ou vers d'autres programmes	Exécution 2006 après ventilation externe	Ecart à la LFI2006	Ecart à l'exécution 2005
Promotion du sport pour le plus grand nombre	38 900 000	<u>+ 500 000</u>	39 400 000	- 9 600 000	
Développement du sport de haut niveau	52 100 000	<u>+ 2 500 000</u>	54 600 000	- 7 900 000	
Prévention par le sport et protection des sportifs	15 900 000	<u>+ 2 000 000</u>	17 900 000	- 10 600 000	
Promotion des métiers du sport		<u>xxxxxxxxx</u>			
<b>Totaux</b>	<b>106 900 000</b>	<b>+ 5 000 000</b>	<b>111 900 000</b>	<b>- 28 100 000</b>	

Ventilation des dépenses de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	<b>- 5 000 000</b>
Conduite et pilotage de la politique du sport, de la jeunesse et de la vie associative (Mission Sport, jeunesse et vie associative)	<u>- 5 000 000</u>

- **Rappel des principales règles de déversement retenues (clés de répartition et déversements en bloc. Justification des modifications entre la LFI 2006 et l'exécution**

Freude schöne Götterfunken, Tochter aus Elysium, Wir betreten Feuertrunken, Himmlische dein Heiligtum.  
Deine Zauber binden wieder was sie Sonne streng geteilt. Alle Menschen werden Brüder wo dein sanfter Flügel weilt.

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

- **commentaire de la dépense complète, par action (notamment lien avec l'activité et la performance)**
- **explication de l'écart entre prévision et exécution**
- **s'il y a lieu, évolutions envisageables quant au périmètre du responsable de programme**

Freude schöne Götterfunken, Tochter aus Elysium, Wir betreten Feuertrunken, Himmlische dein Heiligtum.  
Deine Zauber binden wieder was sie Sonne streng geteilt. Alle Menschen werden Brüder wo dein sanfter Flügel weilt.

## COÛTS COMPLETS PAR ACTION DE POLITIQUE PUBLIQUE

### Avertissement

La construction de coûts complets assis exclusivement sur des données de comptabilité générale (charges) a pour but de compléter l'information du Parlement en donnant une image plus fidèle de la consommation de l'ensemble des ressources, imputable à l'exercice, permettant l'atteinte des objectifs des politiques publiques. Il s'agit là d'un objectif à terme.

En effet, s'agissant du premier exercice du genre, **la présentation des coûts complets revêt nécessairement un aspect lacunaire**, tant dans leur teneur que dans leur interprétation.

La palette des données comptables à analyser est certes large en théorie : charges ayant donné lieu à opérations budgétaires sur l'exercice (dépenses de personnel, dépenses de fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), charges rattachées à l'exercice, et charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions ...).

Toutefois, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'Etat. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan.

En outre, cette première année de gestion et de d'emploi des nouvelles nomenclatures n'a pas permis aux ministères de s'approprier pleinement les données de la comptabilité générale et d'appréhender leur signification.

**La non exhaustivité du bilan de l'État et les difficultés inhérentes à l'appropriation progressive de la comptabilité générale limitent donc de fait la portée de l'analyse des coûts appliquée aux charges**, pour cette première édition. Les données comptables elles-mêmes et les traitements analytiques ne permettent pas encore d'évaluer avec suffisamment de précision les coûts complets des politiques publiques. A fortiori, les commentaires qui s'y rattachent ne peuvent pas conduire à des conclusions significatives, aucune comparaison n'étant d'ailleurs possible avec des exercices antérieurs. Le coût économique et le lien avec les activités, lorsqu'ils auront pu être établis, ne sauraient donc avoir qu'un **caractère indicatif, au mieux illustratif**.

Intitulé de l'action	Exécution 2006 coûts directs	Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence		Exécution 2006 coûts complets	Ecart à la prévision (coûts complets)
		au sein du programme	entre programmes		
Promotion du sport pour le plus grand nombre	23 000 000	+ 9 000 000	+ 150 000	32 150 000	
Développement du sport de haut niveau	48 000 000	+ 6 000 000	+ 1 350 000	55 350 000	
Prévention par le sport et protection des sportifs	10 000 000	+ 8 000 000	+ 1 100 000	19 100 000	
Promotion des métiers du sport	23 000 000	- 23 000 000			
<b>Total</b>	<b>104 000 000</b>	<b>0</b>	<b>+ 2 600 000</b>	<b>106 600 000</b>	

**Les montants des charges par action seront évalués par les ministères à partir de requêtes India.**

Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	- 2 600 000
Conduite et pilotage de la politique du sport, de la jeunesse et de la vie associative (Mission Sport, jeunesse et vie associative)	- 2 600 000

## ANALYSE DES COÛTS COMPLETS

**Remarque préalable sur la disponibilité et la qualité des données de charges**

**Impact de l'emploi des charges dans le périmètre relevant du responsable de programme**

- analyse des coûts directs par action ; principaux postes de charges concernés
- présentation et justification des règles de déversement et analyse de la ventilation des coûts par action de politique publique

Freude schöne Götterfunken, Tochter aus Elysium, Wir betreten Feuertrunken, Himmlische dein Heiligtum.

Deine Zauber binden wieder was sie Sonne streng geteilt. Alle Menschen werden Brüder wo dein sanfter Flügel weilt.

**Analyse des écarts avec les dépenses complètes (notamment le calcul des amortissements et le rattachement des charges à l'exercice):**

Freude schöne Götterfunken, Tochter aus Elysium, Wir betreten Feuertrunken, Himmlische dein Heiligtum.

Deine Zauber binden wieder was sie Sonne streng geteilt. Alle Menschen werden Brüder wo dein sanfter Flügel weilt. ||

*Analyse des coûts complets des actions de politique du programme. Valeur économique et lien avec l'activité et la performance. Evolution 2005/2006.*

Freude schöne Götterfunken, Tochter aus Elysium, Wir betreten Feuertrunken, Himmlische dein Heiligtum.

Deine Zauber binden wieder was sie Sonne streng geteilt. Alle Menschen werden Brüder wo dein sanfter Flügel weilt. ||